

**EXTRAIT**  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 19 juin 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient  
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danièle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Procuration(s) : Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Madame Françoise BUFFET, Docteur Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF
- Excusé(s) : Monsieur Eric ELKOUBY
- Absent(s) :
- Rapporteur : Madame Catherine GRAEF-ECKERT

**N° CD/2017/027 - 605 - Développement local**  
**Orientations stratégiques en faveur du soutien du Département**  
**à la vie associative suite aux Assises de l'Engagement**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- autorise la co-construction d'une politique départementale de la vie associative ;
- approuve les orientations de cette politique, soit :
  - o encourager le rôle des associations dans le vivre-ensemble,
  - o favoriser le développement de projets locaux innovants sur des problématiques partagées,
  - o promouvoir et valoriser l'engagement,
  - o soutenir les associations afin de pérenniser leur action ;
- décide du principe de création d'un Conseil Départemental de la vie associative ;
- décide de la mobilisation des conseillers territoriaux à la vie associative pour le déploiement de cette politique sur le territoire ;
- délègue à la Commission Permanente l'adoption de toute décision et de tout acte en lien avec la mise en œuvre de la politique départementale.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

